



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | OIGNON, AIL ET POIREAU

N° 4, 7 juin 2018

- Conditions climatiques et risques associés.
- Avancement des semis et des plantations.
- Insectes : Mouches de l'oignon et des semis, thrips, ver gris et teigne du poireau.
- Maladies : Brûture de la feuille, charbon et pourriture blanche.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET RISQUES ASSOCIÉS

Les conditions climatiques ont beaucoup varié durant la dernière semaine. Les journées très chaudes et sèches du 30 mai au 1^{er} juin ont cédé la place à des températures très fraîches et à des **pluies** parfois abondantes du 4 au 5 juin. Le vent a été très présent et violent à quelques occasions. De jeunes plantules ont été éteintes (coupées au ras du sol) en Montérégie-Ouest et leur récupération est à suivre. Les pluies reçues seront toutefois bénéfiques pour la croissance des plantes en général. Les besoins en irrigation seront moindres, mais certaines opérations culturales risquent d'être entravées par l'excès d'humidité sur certains sites. Plusieurs mauvaises herbes sont déjà bien présentes et profiteront également de l'humidité du sol pour se développer.

AVANCEMENT DES SEMIS ET DES PLANTATIONS

Comme pour plusieurs cultures, la croissance des semis et des transplants d'oignons bénéficiera d'une meilleure humidité du sol et de l'air. Les transplants d'oignons atteignent 6 nouvelles feuilles en Montérégie-Ouest, tandis que quelques champs ont encore de la difficulté à décoller et stagnent au stade de 3 nouvelles feuilles. Les oignons transplantés ont environ 3 à 4 feuilles dans les autres régions. Quant aux semis d'oignon sec ou d'oignon vert, la majorité des plantules sont au stade 1 feuille, sauf dans les régions plus chaudes où l'on atteint 2 feuilles. On rapporte que la plante-abri est parfois lente à dépérir après l'application de l'herbicide.

Le développement du poireau est plutôt lent. On observe environ 3 à 4 nouvelles feuilles dans les champs les plus hâtifs.

Dans l'ail d'automne, les champs les plus avancés sont au stade 8 à 9 feuilles. Certains conseillers indiquent que la fleur commence à pointer au sommet des plants.

Dans l'oignon, les traitements herbicides en postlevée des mauvaises herbes débutent sur certaines fermes. Veuillez consulter l'[avertissement N° 1](#) du 17 mai 2018 pour connaître certaines règles de base à respecter afin de réduire les risques de phytotoxicité des herbicides **GOAL** et **CHATEAU**.

INSECTES

Mouches de l'oignon et des semis

En Montérégie-Ouest et dans Lanaudière, les adultes de la [mouche de l'oignon](#) et de la [mouche des semis](#) sont toujours présents sur les pièges collants, avec des captures plus importantes pour la mouche des semis. Aucun dommage de la larve de la mouche de l'oignon n'a toutefois été encore observé cette saison. En 2017, les premiers dommages attribuables à la mouche de l'oignon avaient été rapportés dans la première semaine de juin.

Teigne du poireau

Le nombre de captures de la [teigne du poireau](#) est en baisse sur la plupart des sites. Au sud de la province, on approche du creux entre le 1^{er} et le 2^e vol des papillons. Sur quelques sites localisés dans les régions plus froides, les captures demeurent basses (sauf sur un site). On suppose que la survie hivernale des papillons a été moins bonne cette année dans ces régions.

Les conseillers qui vérifient la présence de l'insecte dans les plants observent des larves et des dommages en quantité très variable d'un champ à l'autre. On note la présence de quelques dégâts de teigne dans un petit champ d'oignon transplanté en Montérégie-Ouest. Bien que l'ail et le poireau demeurent les cultures les plus attrayantes pour la teigne, rappelons que les oignons peuvent aussi être la cible de cet insecte.

Référez-vous à l'[avertissement N° 2](#) du 24 mai 2018 pour connaître la stratégie d'intervention détaillée. Le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention recommandées pour les sites sans piégeage.

| Régions | Stratégie à un traitement | Stratégie à deux traitements | |
|-------------------------|---------------------------|------------------------------|---------|
| | Date | Date #1 | Date #2 |
| Montérégie-Ouest | 5 juin | 29 mai | 12 juin |
| Montérégie-Est | | | |
| Laurentides | | | |
| Lanaudière | 9 juin | 2 juin | 16 juin |
| Centre-du-Québec | | | |
| Estrie | 10 juin | 3 juin | 17 juin |
| Outaouais | | | |
| Mauricie | 11 juin | 4 juin | 18 juin |
| Capitale-Nationale | | | |
| Chaudière-Appalaches | 13 juin | 6 juin | 20 juin |
| Abitibi-Témiscamingue | | | |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 15 juin | 8 juin | 22 juin |
| Bas-Saint-Laurent | 17 juin | 10 juin | 24 juin |
| Gaspésie | 21 juin | 13 juin | 28 juin |

Autres insectes

En Montérégie-Ouest, les premiers [thrips](#) ont commencé à se manifester dans des champs d'oignon et de poireau. Les **vers gris** sont en augmentation, mais puisque les dommages sont peu importants, peu d'interventions sont effectuées.

MALADIES

Brûlure de la feuille

En Montérégie-Ouest, les premiers symptômes de brûlure de la feuille (taches de *Botrytis*) ont été observés le vendredi 1^{er} juin. Des traitements fongicides ont été effectués dans quelques champs d'oignons plantés avec des variétés plus sensibles à cette maladie.

Charbon

La présence de [charbon](#) est rapportée à un faible niveau jusqu'à maintenant. En 2017, les conditions de levée, froides et humides, avaient occasionné une incidence élevée de la maladie.

Pourriture blanche

Quelques plants de poireaux affectés par la [pourriture blanche](#) (*Sclerotium cepivorum*) ont été observés. La maladie n'est cependant pas encore rapportée cette année dans les oignons.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, Carl Dion Laplante, agronome, et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Oignon, ail et poireau ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.